

Extrait du règlement :

Art 1 : ORGANISATION

Manifestation organisée par l'association Sports et Loisirs Provville tennis de table.

Art 2 : ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile, souscrite auprès de la MAIF Associations et Collectivités.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Art 3 : PARCOURS

Parcours de Provville à l'écluse de Cantignoul et retour par le canal. Une boucle pour le 5 km (distance mesurée : 5,2 km) et deux boucles pour le 10 km (distance mesurée : 10,5 km).

Art 4 : INSCRIPTIONS

Pour une meilleure organisation, il est préférable de s'inscrire à l'avance. Les inscriptions se feront par l'envoi du bulletin d'inscription, de la photocopie de la licence ou du certificat médical et des frais d'inscription (Chèque libellé à l'ordre de l'A.S.L. Provville) par courrier aux Foulées de l'Escaut 73 rue Jean Jaurès 62860 ECOURT ST QUENTIN avant jeudi 28 mars 2019. Les inscriptions seront possibles à SPORT 2000 (Z.A.C. Cora) PROVILLE le vendredi 29/03 de 16h à 19h, le samedi 30/03 de 10h à 18h et sur place le dimanche à partir de 8 h. Arrêt 15 mn avant le début de chaque épreuve. Une majoration de 2 € sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course.

ART 5 : DOSSARDS

Les dossards seront remis le vendredi 29 mars de 16h à 19h et samedi 30 mars de 10h à 18h au magasin SPORT 2000 et le jour de la course à la Salle Alain Colas, rue des aubépines à PROVILLE.

ART 6 : SECURITE

La circulation automobile est régulée sur le trajet en fonction des horaires de la course et interdite lors du passage des participants.

ART 7 : MESURAGE et CHRONOMETRAGE

Indication du kilométrage tous les km pour le 5 et le 10 km.

Chronométrage par étiquette plastifiée sur chaque dossard et effectué par les chronométreurs du challenge du Cambrésis.

Art 8 : CLASSEMENT

Les classements seront affichés sur le site d'arrivée, disponibles sur les sites tprovville.kanak.fr/du club de tennis de table et sur le site du challenge du cambrésis. Récompenses scratch aux trois premiers hommes et femmes. Une médaille offerte à chaque enfant participant.

La présence du coureur est obligatoire pour retirer la récompense ou le lot de la tombola.

Art 9 : MARCHE

La marche partira à 9 h 30, prendra le même itinéraire jusqu'à l'écluse de Provville et rejoindra l'arrivée via le chemin noir.

ART 10 : COURSE ENFANTS (1 km)

Le parcours est ouvert aux catégories Benjamins, Poussins et éveil athlétisme.

Art 11 : LITIGES

La participation aux épreuves entraîne obligatoirement l'acceptation du règlement (règlement complet disponible sur demande et consultable sur le site du club).

Les cas non prévus seront tranchés par les organisateurs

ART 12: RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement pour le 10 km est prévu et une collation est offerte à chaque participant à la fin de chaque épreuve. Le ravitaillement personnel est autorisé.

ART 17: DROIT D'IMAGE – CNIL

Tout participant autorise les organisateurs à utiliser des photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement, sans contrepartie financière, sur tous supports papiers ou numériques.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Liberté », le participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. [...]

L'ASL PROVILLE tennis de table

organise sa 3^{ème} course pédestre

LES FOULÉES DE L'ESCAUT



À PROVILLE DIMANCHE 31 MARS 2019

5 km

10 km

1 km : nés entre
2006 et 2012

Marche 5 km

 A.S.L Provville

troisième course
du challenge du cambrésis

 Les foulées de l'Escaut

N° Dossard :

Les Foulées de l'Escaut

Bulletin d'inscription

Catégories H et F		Année de naissance	Distance Max
Masters 4	M4	1949 et avant	5 et 10 km
Masters 3	M3	1950 à 1959	5 et 10 km
Masters 2	M2	1960 à 1969	5 et 10 km
Masters 1	M1	1970 à 1979	5 et 10 km
Seniors	SE	1980 à 1996	5 et 10 km
Espoirs	ES	1997 à 1999	5 et 10 km
Juniors	JU	2000 et 2001	5 et 10 km
Cadets	CA	2002 et 2003	5 et 10 km
Minimes	MI	2004 et 2005	<u>5 km</u>
Benjamins	BE	2006 et 2007	<u>1 km</u>
Poussins	PO	2008 et 2009	<u>1 km</u>
Eveil Athlé		2010 à 2012	<u>1 km</u>

NOM :

PRENOM :

Année de naissance :

Catégorie :SEXE : M F

Adresse :

Téléphone : Mail :@.....

Club : N° de licence :

Course :

<input type="checkbox"/>	Parcours enfant (Gratuit) : 11h30	<input type="checkbox"/>	5 km (5€ *) : 09 h 15 (à partir de minime)
<input type="checkbox"/>	Marche (2€) : 09 h 30	<input type="checkbox"/>	10 km (6 € *) : 10h 15 (à partir de cadet)

*Inscription possible le jour de la course avec un supplément de 2 euros.

Document obligatoire à joindre à l'inscription pour le 5 et 10 km :

Pour les licenciés : une copie de leur licence en cours de validité.FFA Athlé / FSPN / FFTRI / UFOLEP mention Athlé / UNSS ou UGSEL (si je suis engagé par un établissement scolaire ou association sportive de l'établissement scolaire)

Pour les non licenciés ou autre licence sportive : Une copie du certificat médical, datant de moins de 1 an avec la mention « non contre-indication de la course à pied en compétition de la pratique de l'athlétisme. »

Signature obligatoire (ou du représentant légal pour les mineurs)
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement

Avec le soutien de nos partenaires :

PROVILLE



VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE CARROSSERIE TOUTES MARQUES
LOCATION DE VEHICULES
ZAL BARALLE
03 21 59 17 45



Coiffeur-visagiste
Pose d'extensions et
de prothèses
capillaires
03.27.83.91.58



Pour chaque participant du 5 et 10 km :

1 lot du terroir

Pour la marche :
un maillot aux 30 premiers inscrits

TOMBOLA

Course pédestre organisée par l'A.S.L. Provville Tennis de Table.

Départ : 1 rue des anémones

(près du groupe scolaire Charles De Gaulle)

- 9h15 : 5 km (distance mesurée : 5,2 km)
- 9h30 : marche
- 10h15 : 10 km (distance mesurée : 10,5 km)
- 11h30 : course enfant (1 km)

Information : lesfouleesdelescaut2019@gmail.com

Inscription : Bulletin d'inscription, certificat médical ou licence et chèque libellé à l'ordre de « ASL PROVILLE » à retourner à : Les foulées de l'Escaut—73 rue Jean Jaurès 62860 ECOURT ST QUENTIN au plus tard pour le jeudi 28 Mars 2019 (voir règlement en dernière page). OU à SPORT 2000 Zone Commerciale Cora : le vendredi 29 Mars de 16h à 19h et le samedi 30 Mars de 10h à 18h OU sur le site web <https://www.le-sportif.com/Default.aspx#registration> ⇨ Renseigner PROVILLE dans Ville OU le jour de la course avec majoration de 2 €.